

MARGUERON

L'actualité

Janvier 2026 - N° 17



Chers Margueronnaises et Margueronnais,

C'est avec un immense plaisir qu'au nom du Conseil Municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que l'année 2026 vous apporte bonheur, santé, réussite pour vos projets personnels et professionnels.

Les 15 et 22 Mars prochain auront lieu les élections municipales pour les 36 000 communes Françaises. Les règles électorales pour les communes de moins de 1000 habitants change au profit du « scrutin de liste paritaire » en remplacement du « scrutin majoritaire plurinominal ».

Désormais, dans les communes comme la nôtre, le panachage n'est plus possible. Vous trouverez ci-dessous plus d'informations concernant cette nouvelle règle de vote.

Merci à vous tous pour ces moments si agréables partagés lors de ce mandat. J'en profite pour remercier toutes les associations, les bénévoles et les agents municipaux sans oublier les élus pour leurs implications dans la vie communale.

Le Maire,

Patrick FESTAL



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs : harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres, renforcer la parité et répondre à la crise de l'engagement en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Aujourd'hui, le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la **suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer ou rayer des noms** lors du vote.

Génération mouvement - Aînés ruraux :

Notre club composé de 65 adhérents est resté actif en 2025. La traditionnelle galette des rois a réuni 44 participants à la salle Jean Brunet. L'assemblée Générale et le repas qui a suivi ont eu lieu le 30 Mars à la salle des fêtes de Ligueux.

L'omelette à l'aillet a tenu toutes ses promesses. Notre dernière rencontre de l'année s'est tenue à la Salle de la Tuquette pour le repas « Cochonnailles » servi par le traiteur et a été un franc succès.

La salle Jean Brunet accueille les mardis de 19h à 20h les cours de gymnastique assurés bénévolement par Josiane CAMBECEDES, tandis que les jeudis après-midi ce sont les beloteurs qui s'y retrouvent à partir de 14h.

Le 8 Mars 2026 à la suite de l'assemblée générale nous fêtons comme il se doit le cinquantenaire de notre club. Le repas et l'animation seront proposés par « les Calèches du Périgord »

Seule ombre au tableau, la disparition récente de Jacques TRIDAT, un pilier de notre club depuis cinquante ans ...



Margueron s'anime :



En ce début d'année l'Association Margueron s'anime vous présente tout ses vœux, à vous, vos proches et tout ceux que vous aimez.

En fin d'année, le 12 décembre 2025, nous vous avons proposé une soirée jeux de société. Une vingtaine de personnes étaient présentes. La soirée s'est conclue par un collation offerte par l'association. Nous renouvelerons cet activité en 2026 les 30 janvier, 27 février et 27 mars. Vous pouvez venir comme vous êtes, avec votre ou vos jeux préférés, accompagné ou pas, afin de partager un moment convivial et ludique.

Le Mardi 13 janvier s'est tenue à la salle Jean Brunet l'assemblée générale de notre association.

Notre randonnée annuelle intitulée « la randonnée des moulins » suivi d'un repas ouvert à tous se déroulera Dimanche 19 avril.

Il vous sera proposé plusieurs circuits, selon vos désirs ou capacités, pour que chacun puisse découvrir ou redécouvrir notre belle région.

Je rappelle que l'association possède une page Facebook à laquelle vous pouvez vous abonner. Vous serez informé des diverses activités et des dates des réunions qui sont aussi signalées sur le « panneau pocket » de la commune.

Nous avons plusieurs projets pour 2026 comme une guinguette, un repas gerbebaude et un repas à la St Syvestre.

Cependant, le nombre de manifestation est lié au nombre de membres de l'association. Si vous souhaitez que MARGUERON vive, soit attractive, si vous voulez partager votre expérience, vos idées, vos passions, des moments de convivialités, si vous voulez faire parti d'une équipe investie, volontaire, travaillant dans la solidarité et la bonne humeur, rejoignez nous, vous serez les bienvenues. Faites que Margueron s'anime.



Le Président, Michel NORMAND

ACCA MARGUERON :



Bien que la chasse soit une passion, cela finit par devenir une contrainte due au manque de compréhension de cette pratique sur le terrain, et c'est pour cela que je réitère mon invitation à participer à une journée découverte. N'hésitez pas à me contacter.

Pour la saison 2024/2025, il a été délivré 37 cartes de chasse dont 21 à des personnes étrangères à la commune (palombières et journalières incluses)

Le petit gibier : Nous pouvons constater quelques couples de faisans et perdreaux qui restent sédentaires et, quant aux lièvres on constate une légère augmentation. Nous avons refait des jachères fleuries chez Mr et Mme Allégret et sur une parcelle d'Armand Festal à "Fondefière". Jachères idéales pour les insectes et nous allons refaire cette opération, avec l'aide de la Fédération des chasseurs de la Gironde, pour cette année.

Le chevreuil : comme l'année passée, nous avons l'obligation d'un plan de chasse pour 24 chevreuils. Nous avons demandé des bracelets supplémentaires compte tenu de l'augmentation significative du cheptel.

Pour la saison 25/26, une obligation de 28 prélèvements nous a été imposée.

Le sanglier : Un prélèvement de 18 sangliers a été effectué pour cette saison. Pour la saison 25/26, nous sommes au 1/01/26 à 17 animaux. La date de fermeture du sanglier est fixée au 31/03/2026.

Le renard : quelques prélèvements ont été réalisés. Des battues seront réalisées dans les prochaines semaines.



Le 15 mars dernier, les ACCA de Margueron, Ligueux, La Roquille et Riocaud, Pineuilh se sont regroupées dans le cadre de la journée "j'aime la nature propre" organisée par la Fédération des Chasseurs de la Gironde et qui a permis de remplir une benne de 30 m3 mise à disposition par l'USTOM (sac poubelle entier, couches, pneus et on vous passe quelques détails croustillants). Nous recommencerons cette opération cette année, courant mars, et toujours basée sur le bénévolat des chasseurs et nous vous attendons nombreux pour venir nous rejoindre (une information sur la date et modalités vous sera communiquée)

En vous présentant tous nos vœux pour cette nouvelle année,

Cordialement, Maurice Bourdin et tous les chasseurs de l'ACCA

Contacts :

Mairie : : 05 57 41 23 00
Patrick FESTAL (Maire) : 06 82 24 57 32
Pierre VILLATE (1er adjoint) : 06 25 17 70 78
Hélène BESSE (2ième adjoint) : 06 29 42 35 47
Jacques CAMBECEDES (3ième adjoint) : 07 83 49 77 55

Recevez les informations de notre commune en temps réel (coupure d'eau, coupure d'électricité, travaux routier, avis de décès, ...). en installant l'application **Panneaupocket** sur votre smartphone.
<https://www.facebook.com/margueron33>
<http://margueron.net>

